



Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS

■ 01 44 01 06 00 - □ fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com → www.fosps.com - www.fo-publics-sante.org

Fonctionnaires et agents publics 5 ans de gel des rémunérations! 5 ans de perte de pouvoir d'achat!

En annonçant le gel de la valeur du point d'indice pour 2014, la Ministre de la Fonction Publique entérine une $5^{\grave{e}me}$ année consécutive de restriction salariale !

Les fonctionnaires et agents publics subissent de plein fouet la politique d'austérité prise en application du pacte européen de stabilité budgétaire. Depuis 2010, leur traitement est bloqué ce qui ne s'est jamais vu par le passé! Pour bon nombre de fonctionnaires et d'agents publics, cela se traduit par une baisse de leur rémunération avec notamment l'augmentation des cotisations retraites qui leur est appliquée.

Depuis 2010 le recul du pouvoir d'achat est de 7,10%! (sans compter 2014).

	2010	2011	2012	2013	Total
inflation	1,50%	2,10%	2%	1,50%	7,10%
Hausse valeur du point d'indice	01	0	0	0	0

La fédération FO des personnels des services publics et des services de santé condamne fermement cette décision et exige du gouvernement un coup d'arrêt immédiat du gel des rémunérations des fonctionnaires. Les personnels Territoriaux et Hospitaliers subissent déjà les conséquences des restrictions budgétaires par moins d'effectifs, moins d'avancement, plus de dégradation des conditions de travail.

Si l'on ajoute à cela les préconisations du rapport Moreau sur les retraites visant notamment à remettre en cause le mode de calcul des pensions des fonctionnaires basé sur les 6 dernier mois, alors ils disent « Stop à l'austérité »!

Avec FO ils exigent:

L'augmentation immédiate de 5% de la valeur du point d'indice, 44 points d'indice pour tous, le minimum de rémunération à 120% du SMIC, la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire.

Ils refusent le recul des droits à retraite (ni allongement de la durée de cotisation, ni recul de l'âge légal de départ à la retraite), la remise en cause du calcul de la retraite des fonctionnaires sur la base des 6 derniers mois de traitement, la baisse des pensions des retraités.

La fédération appelle ses syndicats à organiser des réunions d'information, des assemblées générales pour mettre en débat la question du rapport de force pour obtenir satisfaction et faire reculer le gouvernement.

Le secrétariat fédéral,

Paris, le 19 juin 2013.

¹ Les 0,5% d'augmentation octroyée au 1^{er} juillet 2010 l'était au titre de 2009, la mesure ayant été différée à juillet 2010.